



Consolato Generale d'Italia Metz

Avis n. 31 - 2025

**APPEL À MANIFESTATION D'INTÉRÊT POUR FOURNIR LE SERVICE DE
MAINTENANCE ET DE PEINTURE DES STRUCTURES MÉTALLIQUES
EXTÉRIEURES DU CONSULAT D'ITALIE À METZ**

1) POUVOIR ADJUDICATEUR

Consulat Général d'Italie à Metz - contabilita.metz@esteri.it - 7, Bd Clemenceau - 57000 METZ (FRANCE). Responsable de la procédure: Cristina Cireddu

2) OBJET DE LA FOURNITURE

Confier le service de maintenance et peinture des structures métalliques extérieures du Consulat d'Italie à Metz

La prestation prévoit l'intervention sur :

- Le grillage et les 2 portails donnant sur le bd Georges Clémenceau;
- Les grillages autour du jardin

Les travaux prévus incluent :

- la préparation et la mise en sécurité du chantier ;
- le décapage et l'élimination des anciennes couches de peinture détériorées ;
- le nettoyage du métal à l'aide de produits adaptés ;
- l'application d'un traitement antirouille approprié ;
- l'application d'une peinture de finition conforme aux normes locales.

Conformément au Code de l'urbanisme de la Ville de Metz, seules les teintes suivantes sont autorisées : **noir mat** et **gris anthracite (RAL 7021)**.

La prestation devra être réalisée exclusivement **sur site**, en garantissant la continuité des activités du Consulat ainsi que l'accessibilité totale du public aux guichets consulaires pendant toute la durée des travaux.

L'exécution pendant le week-end sera possible, si nécessaire, pour éviter toute perturbation du service.

3) PROCÉDURE DE CHOIX DU CONTRACTANT

Attribution directe.

4) DURÉE DU MARCHÉ

Le contrat est conclu pour une **prestation ponctuelle** à effectuer d'ici la fin du mois de **juillet 2026**, sous réserve des conditions météorologiques.

5) SUJETS ADMIS

Peuvent participer à la procédure tous les opérateurs économiques qui :

- présentent les 3 formulaires, ci-joints, dûment remplis et signés, ainsi que l'attestation URSSAF;
- présentent les habilitations professionnelles requises;

6) MODALITÉS DE PRÉSENTATION DES MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT

Les opérateurs économiques peuvent présenter leur manifestation d'intérêt via une communication en format électronique à l'adresse contabilita.metz@esteri.it, en joignant une copie du document d'identité du souscripteur.

7) CRITÈRES D'ADJUDICATION

Offre commerciale la plus avantageuse (prix le plus bas), rotation et fiabilité des fournisseurs.

8) DIVERS

Le présent appel n'est qu'une invitation à manifester intérêt et non pas une offre au public ex art. 1336 code civile italien, et n'engendre aucune obligation pour le Consulat Général d'Italie à Metz vis-à-vis des sujets intéressés.

Le Consulat Général d'Italie à Metz se réserve toute décision par rapport à la procédure, y compris celle d'en modifier les termes, les modalités et les contenus, de la suspendre ou de l'interrompre, quel que soit son état d'avancement, et sans que les intéressés puissent avancer aucune demande de réparation ou d'indemnisation auprès du Consulat Général d'Italie à Metz.

Pour toute clarification ou renseignement supplémentaire, ceux qui sont intéressés peuvent envoyer un mail à l'adresse suivante : contabilita.metz@esteri.it.

La Vice Consule Générale
Cristina Cireddu